Franchises douanières: importations de bière en Finlande, dérogation temporaire (modif. règlement (CEE) n° 918/83)

2000/0039(CNS) - 20/07/2000 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 918/83/CEE en ce qui concerne une dérogation temporaire pour les importations en Finlande de bière en franchise de droits. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ: Règlement 1671/2000/CE du Conseil. CONTENU: le Conseil a adopté un règlement modifiant la dérogation temporaire accordée par le règlement 918/83/CEE qui autorise la Finlande à appliquer jusqu'au 31 décembre 2005 une limite quantitative non inférieure à 6 litres aux importations de bière en franchise de droits. ENTRÉE EN VIGUEUR: 01/11/2000.